

En quoi cela consiste ?

La Région Occitanie, de par la loi NOTRe, doit élaborer un **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires** (SRADDET).

Ce schéma va permettre de fixer " *les objectifs de moyen et long termes en matière d'équilibre et d'égalité des territoires, d'implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, de désenclavement des territoires ruraux, d'habitat, de gestion économe de l'espace, d'intermodalité et de développement des transports, de maîtrise et de valorisation de l'énergie, de lutte contre le changement climatique, de pollution de l'air, de protection et de restauration de la biodiversité, de prévention et de gestion des déchets* ".

Cette démarche, nommée **OCCITANIE 2040**, a été officiellement lancée le 2 octobre par la Région Occitanie. Elle va se construire avec de nombreux partenaires et a vocation d'associer le grand public.

[En savoir + sur les enjeux d'Occitanie 2040](#)

Comment participer ?

Une enquête publique sera organisée au 1er semestre 2019.

Mais vous pouvez participer dès maintenant à la construction de l'avenir du territoire régional en vous inscrivant au "MOOC Citoyen".

[En savoir + sur le MOOC](#)